Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 27 (1919)

Heft: 11

Artikel: Le soleil guérisseur [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683125

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le soleil guérisseur

(Suite)

Quiconque a visité une salle d'hôpital urbain et en a conservé dans son cœur le triste souvenir de cette promiscuité de misères, dans son cœur physique la nausée de l'air tiède et vicié qu'on y respire, dans ses yeux l'image des figures mourantes parmi les draps défaits — et se transporte sur le *Solarium* d'une grande clinique alpestre, n'en croit pas ses yeux, littéralement. Une large terrasse, ou une large galerie, en plein ciel bleu; l'étincelant horizon des Alpes; un soleil implacable; l'air de la montagne, léger comme une eau fraîche. Et là, les malades, couchés sur leurs petits lits de fer. Mais des malades étranges: nus sur la blancheur de leur literie nette, hâlés comme des mulâtres, bruns comme des Cafres, ou noirs comme des Soudanais, musclés et bien en chair, souriants du bonheur de vivre au soleil, du matin au soir.

Chez les adultes, on met entre les lits de rigoureuses cloisons, qui ne permettent guère qu'au soleil de regarder ses protégés. Pourtant, le petit funiculaire qui monte à Leysin offre, à certains détours de la voie, de curieux aperçus aux voyageurs nouvellement venus. « Tiens, des nègres! » s'écrie tous les jours quelqu'un d'entre eux en apercevant sur un balcon tout proche quelques malades, en pagne et lunettes bleues, qui font loyalement leur cure au grand jour et ne sont guère troublés dans leur quiétude béate et leurs poses plastiques par le passage du train.

Les plus jolis solariums sont les galeries d'enfants. On y installe les lits côte à côte, en rang serré, et sur les draps chauds, garçons et filles, pudiquement vêtus d'un chapeau de toile blanche, jouent, rient et chantent, parmi les fleurs qu'on leur donne, les poupées, les petits ours, qui prennent le soleil à côté d'eux. Ils vivent dehors toute l'année. Quand, en plein hiver, la neige couvre le sol, et qu'aux alentours les lugeurs et les skieurs s'ébattent, on voit les malades s'éponger d'eau fraîche pour rendre supportable les *quarante* degrés de soleil de midi.

Ceux qui sont valides, déjà guéris, chaussent eux-mêmes des skis, et s'en vont tout nus pratiquer au soleil les sports d'hiver. Des photographies répandues partout ont fait connaître au public ces mœurs étranges, qui ne sont pas, comme d'aucuns le croient, de dangereuses bravades improvisées devant un objectif pour les besoins de la réclame, mais bien des habitudes courantes et quotidiennes. Et si vous ne le croyez pas, venez le voir vous-même.

Comme, malgré les prospectus, le soleil ne brille pas toujours, même à Leysin, et que de copieuses périodes de pluie, de brouillard, ou de ciel gris coupent la monotonie des séries claires, la cure de soleil chôme parfois. Par les jours sombres, on sort encore les malades sur les galeries ouvertes. Ils s'installent alors dans leurs lits, et vêtus au moins d'une chemise, ils continuent à s'imprégner de grand air. Il faut que le temps soit bien dur pour que les médecins prescrivent la cure en chambre, ou recourent aux soleils artificiels, électriques mais médiocres, que l'industrie vient d'inventer pour suppléer à l'astre du jour.

Il est facile de comprendre, sans être docteur en médecine, que cette aération permanente d'un organisme malade, cette action continue de l'air pur qui baigne l'épiderme, pénètre dans la poitrine et dans le sang, que surtout le bain permanent de soleil convient merveilleusement à la plante humaine, l'épure des « hu-

meurs » morbides dont la maladie l'imprègne, ranime la circulation défaillante, enrichit les sangs anémiques, et aussi stimule la vitalité nerveuse et morale des malades qui s'y soumettent. Et c'est pourquoi en peu de semaines, en quelques jours parfois, les organismes étiolés, intoxiqués par l'encombrement des salles d'hôpital, par l'exiguïté des chambres de ville, reprennent à cette vie lumineuse l'apparence de corps sains. C'est déjà là un bon résultat de la cure solaire, et ses effets seuls suffiraient à justifier l'existence des cliniques en plein air, et à condamner sans appel les hôpitaux urbains.

Mais la cure de soleil fait beaucoup plus encore.

Si l'on s'approche des lits des malades, et qu'on analyse, à la lumière de quelque compétence médicale, les « cas » particuliers traités à Leysin, on demeure plus surpris encore des résultats thérapeutiques extraordinaires de l'héliothérapie.

Ici, quelques termes scientifiques vont être de rigueur, et je m'en excuse d'avance.

L'indication essentielle de la cure solaire, c'est la *Tuberculose* dite *chirurgicale*.

On sait — ou on ne sait pas — que le bacille tuberculeux est apte à déterminer des lésions sur tous les organes du corps. La forme de tuberculose la plus connue dans le public est la phtisie pulmonaire. Mais les localisations de bacille de Koch sur les os, les articulations, les glandes lymphatiques, la peau, l'intestin, le péritoine sont aussi très fréquentes. Elles donnent lieu alors à des maladies dont certaines portent des noms couramment prononcés dans le vocabulaire mondain : la tuberculose vertébrale est le *mal de Pott*, qui fait les bossus, et qui expliquent dans la plupart de cas ces douleurs dorsales dont souffrent les adolescents, et qu'on taxe trop souvent de douleurs « nerveuses »... ; la tuberculose de la hanche constitue la *coxalgie*, si fréquente chez les enfants et les jeunes filles ; celle de la peau, c'est le *lupus* ; celle des ganglions lymphatiques fait la plupart des *glandes* qui déforment le cou de tant d'enfants dits scrofuleux, et qui laissent, lorsqu'elles ont suppuré quelque temps ces cicatrices indélébiles et suspectes qui sont les restes des *écrouelles*.

Ce sont toutes ces tuberculoses-là qui sont, comme on dit dans le vocabulaire spécial des médecins, « justiciables » de la cure solaire.

A coup sûr, les formes bénignes de ces maladies guérissent aussi sous l'influence du traitement classique, qui est l'immobilisation forcée. Mais quelque favorable que soit l'issue finale de cette thérapeutique ancienne, celle-ci comporte de graves inconvénients, dont les principaux sont les suivants : longueur excessive de l'immobilisation (3 à 4 ans pour une coxalgie), déchéance profonde, et parfois irrémédiable de l'état général due à cette longue réclusion, impotence souvent permanente du membre, qui ne guérit parfois qu'en s'ankylosant par soudure des surfaces articulaires malades.

Le traitement solaire présente, en ce qui concerne tout d'abord ces formes bénignes et curables des tuberculoses « chirurgicales », l'avantage vital d'être un traitement général : de relever définitivement la résistance des malades, aussi grave que pût être leur décrépitude ; de respecter la musculature de leur membre malade, que l'immobilisation forcée dans des appareils inamovibles réduirait à une interminable impotence ; de permettre, ce qui est capital, la guérison complète, et le retour ultérieur des fonctions intégrales de l'articulation lésée. Enfin, grâce à l'action topique intensive des rayons solaires encore activée par l'action réparatrice propre de l'organisme régénéré, la cure so-

laire réduit sensiblement les délais nécessaires à la guérison des lésions.

Mais, encore une fois, l'héliothérapie ne présente que des supériorités en quelque sorte relatives, sur les autres modes de traitement, lorsqu'on l'applique à ces formes bénignes de la tuberculose chirurgicale.

Elle ne prend toute sa valeur, valeur dès lors extraordinaire, et parfois quasi miraculeuse, qu'en face des cas réputés jusqu'ici incurables de la maladie tuberculeuse. *(A suivre.)*

Aide de la Croix-Rouge suisse aux Suisses de Budapest

Nos lecteurs se souviennent sans doute que la Croix-Rouge suisse a organisé une collecte en vue de venir en aide — par des denrées alimentaires — aux Suisses nécessiteux et affamés à l'étranger.

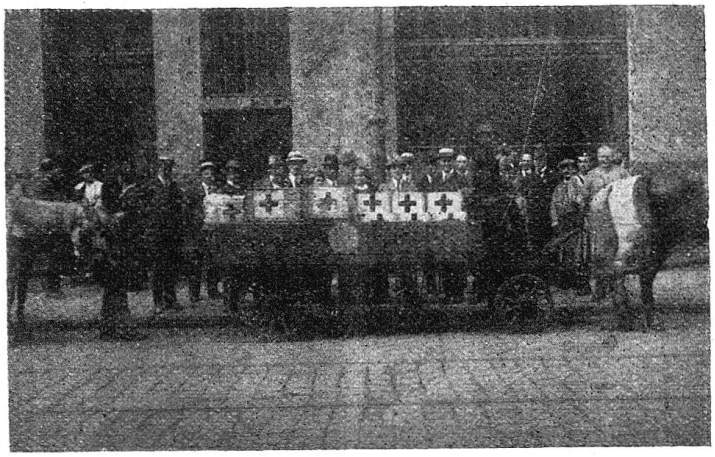

Transport de colis de denrées alimentaires, de la gare de Budapest au Home suisse de cette ville.

Nulle part, peut-être, les souffrances endurées par nos compatriotes n'ont atteint celles dont les Suisses de Budapest ont été les victimes. Des renseignements très sûrs nous ont démontré que la misère y était terrible et que le Home suisse de la capitale hongroise se trouvait dans un dénuement complet.

Le secrétariat général a distrait de la collecte une somme de 11,000 fr. auxquels sont venus s'ajouter un don de 12,000 fr. des Amies de la Jeune Fille (Neuchâtel), et qui ont été convertis en riz, macaronis, café, chocolat, farine, etc., ainsi qu'en vêtements et en linge, en savon et en soude, afin de faire un gros envoi à Budapest. Sous la surveillance léonine de sœur Martha Schwander, et de deux soldats suisses, ces caisses ont été dirigées sur Bude, et leur contenu distribué à nos compatriotes déshérités et au Home suisse.

Nous avons reçu de ce Home la lettre suivante :

« L'aide généreuse de la patrie a vivement ému les pensionnaires du Home suisse de Budapest, et leur grand désir est que tous ceux qui nous ont tendu